

GUIDE HUNTER



Pour la saison de concours 2023 Club Cso, le CDE Savoie innove en proposant à chaque organisateur de compétition Cso, de remplacer les indices 4 par des indices 4 Hunter.

Objectif :

- Avant l'utilisation d'un chronomètre, prioriser le fonctionnement du cavalier, la conduite ainsi que le contrôle sur un parcours d'obstacles simples.
- Développer l'intérêt pédagogique du Hunter dans les structures et en compétition

Déroulement :

L'organisateur propose aux cavaliers de l'indice 4, un parcours type Hunter avec des imposés à effectuer (cf annexes), jugé par un enseignant club ou une personne extérieure habilitée à juger les épreuves club sur la base du protocole de la FFE (cf annexes).

Organisation :

Le club organisateur aura à disposition un plan de parcours type club 4 qu'il pourra proposer aux participants. Il devra prévoir un juge et un secrétaire pour l'épreuve.

Le classement se fera sur le barème Cso

Le parcours :

Il sera composé de :

- 8 obstacles au maximum,
- d'un cercle de départ et d'arrivée matérialisés
- 4 imposés à choisir dans la liste (cf annexe)
- Distribuer ou afficher un plan du parcours
- Afficher une grille de notation et sa notice pour les attentes du parcours

Aménagement du règlement spécifique Hunter :

Afin de simplifier la mise en place de cette épreuve dans la journée Cso, quelques points du règlement spécifique Hunter seront adaptés à cette épreuve ms uniquement dans ce cadre spécifique.

- La tenue spécifique Cso ou Hunter sera autorisée
- Un minimum d'un pion ou tresse de queue
- Tapis en forme de selle ou classique
- Encourager les cheveux attachés
- Les gants ne seront pas obligatoires
- Les embouchures du règlement Cso seront autorisées
- Fortement recommandé de rabattre les lanières d'étrivières trop longues
- Seule la martingale fixe lâche sur muserolle française sera autorisée comme enrênement.